

FICHE PRATIQUE

Aides aux projets des communes et intercommunalités

Dispositifs 2020

Construction d'une salle des fêtes, Cattenières
© Département du Nord 2020

Votre demande en 4 étapes-clés

①

Mobilisation de l'ingénierie départementale (si besoin)

②

Dépôt du dossier de demande de subvention sur le site aster.lenord.fr (pendant la durée des appels à projets)

③

Instruction technique des dossiers par les services du Département

④

Délibération sur les projets retenus par l'Assemblée départementale

Les différents appels à projets

Aide Départementale aux Villages et Bourgs

- ▶ Communes de moins de 5 000 habitants
- ▶ EPCI à fiscalité propre

Du 11 mai
au 14 juillet 2020

Soutien aux voiries communales (ADVB Voiries communales)

- ▶ Communes de moins de 2 000 habitants ayant conservé la compétence « voirie »

Appel à projets anticipé
du 1^{er} novembre
au 1^{er} décembre 2019

Projets Territoriaux Structurants

- ▶ Communes de toutes tailles,
- ▶ Groupements de communes et EPCI à fiscalité propre

Appel à projets en 2021
(un appel à projets tous
les deux ans)*

Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales

- ▶ Communes de toutes tailles en dehors de la MEL

Du 11 mai
au 14 juillet 2020

* Seuls les dossiers déposés en 2019 et qui n'étaient pas suffisamment mûrs l'année dernière seront réexaminés en 2020. Une délibération d'attribution des subventions PTS sera proposée à l'été.

Vos interlocuteurs privilégiés de l'arrondissement de Cambrai

- ▶ Besoin d'un accompagnement technique de votre projet ?

Votre référent de territoire ADVB, Voirie communale et PTS

Alain Tilleman

+33 (0)3 59 73 35 26

+33 (0)6 71 25 17 27

Votre référent technique Aide à l'Aménagement de Trottoirs

Arrondissement routier de Cambrai

voirie.Cambrai@lenord.fr

+33 (0)3 59 73 34 80

- ▶ Besoin d'un éclairage sur les dispositifs ADVB ou PTS ?
- ▶ Besoin d'une aide pour constituer votre dossier ou le déposer sur ASTER ?

Vos interlocuteurs administratifs :

Direction de l'Aménagement territorial

projetsterritoriauxstructurants@lenord.fr ou villagesetbourgs@lenord.fr

+33 (0)3 59 73 82 21 ou +33 (0)3 59 73 82 26

Soutien technique :

Philippe VARIN

+33 (0)3 59 73 50 44

- ▶ Retrouvez également notre foire aux questions sur lenord.fr/aides-amenagement



Toute l'actualité départementale sur info.lenord.fr